

**Karine Abiven**  
**Delphine Amstutz**  
**Alexandre Goderniaux**  
**Adrienne Petit**

## **Introduction**

En 2022, les Éditions du Seuil ont lancé une nouvelle collection littéraire intitulée « Libelle » et destinée à « alerter, informer, questionner » les lecteurs. Plus courte qu'un essai, plus longue qu'un article de presse, cette formule éditoriale espère « pallier l'érosion du débat public » en associant les vertus de l'information à celles de la littérature, en promouvant des interventions critiques et nuancées sur des sujets d'actualité<sup>1</sup>. Cette collection remet ainsi à l'honneur un terme ancien, le *libelle*, que l'on aurait pu craindre tombé en désuétude et définitivement concurrencé dans la langue courante par ceux, plus récents, de *pamphlet* ou de *tract*<sup>2</sup>. Le *libelle* désigne en effet d'abord un support matériel (conformément à l'étymologie, le libelle est un « petit livre »), mais il renvoie également, en moyen français, à une « action en justice » et plus largement à une invective, un « blâme agressif » destiné le plus souvent à atteindre la réputation d'un adversaire pour le disqualifier et l'éliminer (le *libelle diffamatoire*)<sup>3</sup>.

1 Voir la présentation sur le site de l'éditeur : [seuil.com/collection/libelle-7696](http://seuil.com/collection/libelle-7696)

2 Voir M. Angenot, *La Parole pamphlétaire, contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982 ; O. Ferret, *La Fureur de nuire, échanges pamphlétaire entre philosophes et antiphilosophes (1750-1770)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2007 ; *id.*, « Y a-t-il un genre du pamphlet en France dans la seconde moitié du dix-huitième siècle ? », *Cahiers du GADGES*, n° 7 (« Polémique en tous genres », dir. P. Servet et M.-H. Servet), 2009, p. 385-405.

3 Voir dans le présent volume les articles d'E. Doudet et de V. Yvernault auxquels ces définitions sont empruntées.

Véritable « temps des libelles <sup>4</sup> », la première modernité (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) a aussi vu le développement du marché du livre <sup>5</sup> et l'instauration d'un « premier champ littéraire » qui offrait aux écrivains de nouvelles voies de reconnaissance publique et de carrières professionnelles <sup>6</sup>. La concomitance des deux phénomènes a favorisé un questionnement sur leur interdépendance sociohistorique et sur leurs interactions réciproques. En effet, l'écriture polémique semble, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, marquée par un « désir de littérature <sup>7</sup> » croissant : les libelles des guerres de Religion sollicitent essentiellement une culture juridique et rhétorique <sup>8</sup>, tandis que les mazarinades forment le creuset de nouvelles expérimentations littéraires et marquent donc un moment particulièrement intense de la vie intellectuelle <sup>9</sup>. Il ne semble donc plus possible aujourd'hui de lire exclusivement les libelles comme l'expression directe d'idées politiques ou de thèmes polémiques <sup>10</sup>, sans prendre en compte les contextes d'énonciation précis dans lesquels ils s'inscrivent et les pratiques littéraires qu'ils mettent en œuvre <sup>11</sup>.

Les effets de ce voisinage ne sont toutefois pas évidents à cerner : ce qu'on appelle les *belles-lettres* ne sont-elles que l'ornement captieux d'un message politique ou confèrent-elles au débat public une force critique et des nuances salutaires à l'intelligence commune ? Formes et pratiques littéraires permettent-elles de tonifier la parole publique, d'amplifier ses enjeux politiques et polémiques grâce aux atours du divertissement, de la plaisanterie, de l'ingéniosité ou de la mise en fiction ? Ou au contraire contribuent-elles à leur édulcoration, à leur esthétisation, voire à leur obscurcissement <sup>12</sup> ? Ces

4 Chr. Jouhaud, « Les libelles en France au XVII<sup>e</sup> siècle : action et publication », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 90-91, 2003, p. 33-45.

5 Voir l'étude pionnière de H.-J. Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, Genève, Droz, 1969, 2 vol., et les deux premiers volumes de l'*Histoire de l'édition française*, Paris, Fayard, 1989, codirigée par H.-J. Martin et R. Chartier.

6 Voir A. Viala, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985.

7 Chr. Jouhaud, *Les Pouvoirs de la littérature, histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000, p. 25.

8 T. Debbagi Baranova, *À coups de libelles : une culture politique au temps des guerres de Religion (1562-1598)*, Genève, Droz, 2012 ; M. Houlemare, *Politiques de la parole, le parlement de Paris au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2011.

9 H. Carrier, *Les Muses guerrières*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 12-13. Voir également les travaux de Cl. Nédelec sur la manière dont les mazarinades ont contribué à faire de l'écriture burlesque un lieu de contestation des normes et des modèles (politiques, sociaux, langagiers et esthétiques), dans *Les États et empires du burlesque*, Paris, H. Champion, 2004, p. 12-22, 165-202 et 385.

10 Voir les travaux pionniers d'É. Thuau, *Raison d'État et pensée politique à l'époque de Richelieu* [1966], Paris, Albin Michel, 2000 ; H. Duccini, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003 ; H. Carrier, *Le Labyrinthe de l'État. Essai sur le débat politique en France au temps de la Fronde (1648-1653)*, Paris, H. Champion, 2004.

11 Voir les travaux réunis dans les *Cahiers du GADGES*, n° 6 (« Discours politiques et genres littéraires, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle », dir. O. Leplatre et S. Gruffat), 2008.

12 Par exemple, à propos de certaines mazarinades, en l'occurrence au sujet de couplets attribués à Marigny et Scarron, H. Carrier affirme qu'« on aurait le plus grand tort de donner à ces vers la moindre valeur politique : ce n'est qu'une brillante joute littéraire » (*Les Muses guerrières*, *op. cit.*, p. 162).

interrogations, toujours vives, ont été finement formulées par Gérard Ferreyrolles en introduction à une précédente livraison de la revue *Littératures classiques* (« La polémique au XVII<sup>e</sup> siècle », 2006). Dans le sillage des travaux de Marc Angenot et de Dominique Maingueneau<sup>13</sup>, Gérard Ferreyrolles définit le libelle comme l'une des trois formes du discours polémique, distincte de la dispute (supposée reposer sur une argumentation en règle) et de la satire (censée corriger les hommes en général et non viser un individu en particulier), mais caractérisée comme ces dernières par la specularité et l'ambiguïté. En effet, le libelle est d'abord une pratique discursive marquée par la théâtralisation de l'énonciation et les inversions citationnelles de l'interdiscours polémique, observables en particulier dans les titres, qui se plaisent souvent à retourner ironiquement le discours adverse ou « discours patient » selon la terminologie de Dominique Maingueneau. Cependant, comme le rappelle Gérard Ferreyrolles, « l'ambiguïté joue un rôle lui-même ambigu dans les rapports de la polémique et de la littérature », car elle « signe l'entrée de la polémique en littérature » tout en menaçant l'efficacité immédiate du libelle, « qui doit en effet désigner clairement sa cible, sous peine de disparaître comme [tel] »<sup>14</sup>. C'est l'espace ouvert par les jeux ambigus et spéculaires entre écriture des libelles et pratiques littéraires que le présent numéro se propose d'explorer en réunissant les contributions de chercheuses et chercheurs en histoire, en langue et en littérature françaises, spécialistes de la première modernité.

D'un point de vue historique et sociologique, les travaux d'Alain Viala et de Christian Jouhaud ont permis d'aborder ces relations complexes en prenant en compte la duplicité et la situation paradoxale des écrivains par rapport au pouvoir monarchique sous l'Ancien Régime. Ainsi, un libelle d'abord rédigé dans le cadre d'un service de plume peut devenir un objet littéraire quand il échappe à son statut strictement juridique (« libelle diffamatoire ») et à son assignation circonstancielle (« texte d'action ») pour entrer dans « l'espace mouvant d'une littérisation<sup>15</sup> », qui l'émancipe partiellement de son inscription contextuelle immédiate. Jean-Louis Guez de Balzac réimprime de la sorte des libelles anonymes rédigés pour le compte de son patron, le duc d'Épernon, en 1618-1619, dans son premier recueil de *Lettres*, publié sous son nom propre en 1624. Le livre suscite une intense querelle, car les détracteurs de Balzac, tel le P. Garasse, l'accusent d'être un « secrétaire infidèle », un domestique félon, tandis que cette appropriation personnelle d'un écrit ancillaire n'a pas semblé émouvoir outre mesure le duc d'Épernon<sup>16</sup>. Semblable déterritorialisation littéraire de textes polémiques écrits dans le cadre d'un

13 D. Maingueneau, *Sémantique de la polémique, discours religieux et ruptures idéologiques au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1983.

14 G. Ferreyrolles, « Le XVII<sup>e</sup> siècle et le statut de la polémique », *Littératures classiques*, n° 59, 2006, p. 26.

15 Chr. Jouhaud, *Les Pouvoirs de la littérature*, op. cit., p. 21.

16 Chr. Jouhaud, « Guez de Balzac, l'histoire du temps et le duc d'Épernon », dans *Le Second Ordre : l'idéal nobiliaire. Hommage à Ellery Schalk*, Paris, PUPS, 1999, p. 293-302.

service de plume concerne également les mazarinades de Retz et de Scarron, ou les chansons de Saint-Amant<sup>17</sup>. La qualification de ces textes comme littéraires est alors liée à leur attribution, plus ou moins avérée, à un auteur renommé, et va souvent de pair avec la constitution *a posteriori* d'œuvres complètes. Ce processus touche aussi des textes comme les différents *Caquets de l'accouchée*, successivement publiés pendant les heures sombres des guerres de Religion sous Louis XIII, mais qui ont été reçus, une fois réunis en recueil et mis en série par un éditeur resté anonyme, comme un ramas facétieux et pittoresque, ainsi que le rappellent ci-après Adrienne Petit, Karine Abiven et Delphine Amstutz. Dans ce cas, la « délibellisation » procède des effets conjugués de l'inscription dans une scénographie littéraire, des ambivalences inhérentes au jeu polémique, mais aussi d'une histoire éditoriale au long cours qui fait passer au second plan la dimension référentielle du texte, en l'absence de toute assignation auctoriale.

La littérisation ne passe toutefois pas seulement par la republication, la récupération ou la réception différée de textes d'action en général éphémères. Elle peut également traverser l'énonciation du libelle lui-même, comme le soutiennent différemment Alain Viala et Christian Jouhaud à propos du *Point de l'Ovalle*, une célèbre mazarinade produite par Dubosc-Montandré, auteur à la solde du parti condéen pendant la Fronde. Selon Alain Viala, la duplicité énonciative de ce libelle manifesterait celle du premier champ littéraire, l'écrivain libelliste, assujéti à la domination d'un patron, trahissant par des équivoques calculées les limites de son adhésion à la contrainte sociale du service. Selon Christian Jouhaud, la question de l'adhésion ou de l'opposition politiques ne se pose pas sous l'Ancien Régime en des termes comparables à ceux des sociétés démocratiques actuelles. La théâtralité caractéristique de l'énonciation spectaculaire de bon nombre de libelles, sur laquelle reviennent plusieurs contributions du présent volume<sup>18</sup>, traduirait la double destination de ces écrits adressés à la fois à un public restreint de connaisseurs (et souvent de praticiens), auprès duquel le libelliste chercherait à entretenir une réputation d'auteur, et à un public élargi manipulé par un écrit qui sert les intérêts d'un patron ou d'un clan<sup>19</sup>. Cependant, la notion de littérisation ainsi entendue comme un processus sociohistorique affectant différents types d'écrits à un

17 Voir M. Tsimbidy, *Le Cardinal de Retz polémiste*, Saint-Étienne, PUSE, 2005 ; L. Giavarini, « Les mazarinades, le nom de Scarron et le fait littéraire », *Pratiques et formes littéraires 16-18*, n° 20, 2023 : publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=574 ; M. Bombart, « La Fronde en recueils », *Pratiques et formes littéraires 16-18*, n° 18, 2021 : publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=374. Sur Saint-Amant, on se reportera aux « Nobles Triolets », relatifs au blocus de Paris pendant la Fronde, et intégrés dans ses œuvres, qui le consacrent comme auteur littéraire ; or il s'agit de couplets qui répondent nettement aux chansons frondeuses contemporaines, en exhibant leur caractère prétendument apolitique (ce qui est en soi une déclaration de fidélité au pouvoir en place). Voir « Les Nobles Triolets », *Les Œuvres du Sieur de Saint-Amant*, 3<sup>e</sup> partie, Paris, T. Quinet, 1649, p. 80-115.

18 Voir en particulier, dans le présent numéro, la réflexion de M. Martin sur *Le Marfore* et le *Mascurat*.

19 Chr. Jouhaud, *Les Pouvoirs de la littérature*, *op. cit.*, p. 262.

moment où la « littérature » n'existe pas encore en tant que telle n'épuise pas la question et laisse le champ ouvert à d'autres perspectives. Reprenant le « cas » de Dubosc-Montandré, Emmanuel Bury montre ainsi que l'effet programmé d'un libelle pris dans un « engrenage polémique » particulier n'oblitére pas sa force rhétorique, même si l'on ne saurait considérer le libelle comme le simple véhicule d'idées destinées à influencer une « opinion publique ». La production intensive de libelles à certains moments de crises politiques comme la Ligue ou la Fronde, en cela peut-être semblable à la propagation des *fake news* dans la société médiatique actuelle, induit sans doute un désarroi cognitif : quelles sont les formes de rationalité polémique acceptables et légitimes ? pourquoi des libellistes en temps de détresse ? Car la polémique participe bel et bien d'une rhétorique délibérative qui étend sa puissance de réflexion et de prospection aux confins de la rationalité, en acceptant les zones franches de l'émotion, du vraisemblable et de la justification.

Hier comme aujourd'hui, un lecteur peut à bon droit hésiter sur la manière de qualifier, de cataloguer ou de conserver certaines productions textuelles de l'époque moderne, quand bien même serait levée l'hypothèque de l'anachronisme qui obère l'application de ces catégories : libelle ou écrit « littéraire » ? Cette hésitation appelle différentes formes de résolution. D'un point de vue générique, l'hybridité de certains libelles peut être conçue, selon Natalia Wawrzyniak, comme une vitalité, une « autopoïèse » propres à ce type de productions écrites, de diffusion et de consommation rapides. L'événement célébré ou conspué par les libelles est d'abord un « événement d'écritures <sup>20</sup> ». L'unicité de l'événement historique trouverait symboliquement à se formuler dans un libelle au genre lui-même unique, telles la *Dacrygelasie spirituelle* de Léonard de La Ville ou la « bergerie tragique » de Louis Bellaud, écrites pour justifier le massacre de la Saint-Barthélemy. À hapax événementiel, hapax textuel. Boitel de Gaubertin publie, après l'assassinat de Concino Concini en 1617, deux étonnants « romans-libelles » qui défient les capacités de catégorisation et d'interprétation des lecteurs, comme le prouve Joséphine Gardon-Goujon. Certaines nouvelles galantes composées par Villedieu, Boursault ou Donneau de Visée pendant la guerre de Dévolution (1667-1668) apparaissent également comme des leurres génériques, car elles semblent être le prétexte à la diffusion d'une « propagande <sup>21</sup> » monarchique, d'un discours officiel émanant du pouvoir louis-quatorzien, selon une stratégie d'information théorisée par Paul Pellisson et Colbert. Ces ambigus de « médialittérature » si difficiles à saisir intéressent donc aussi les modalités de la communication

20 L. Giavarini, « Un événement d'écritures, le procès de Théophile de Viau », dans O. Belin et Fl. Ferran (dir.), *Les Éphémères et l'événement*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2018, p. 235-254.

21 Le terme *propagande* est ici emprunté à l'article de Chr. Schuwey dans le présent volume. Pour une discussion de cette notion appliquée aux corpus de la première modernité, voir I. Boitel et Y. Lignereux (dir.), *Convaincre, persuader, manipuler. Rhétoriques partisanes à l'épreuve de la propagande (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, 2022.

politique sous l'Ancien Régime. Estelle Doudet distingue ainsi, dans son étude du *Libelle des cinq villes d'Italie contre Venise* d'André de La Vigne (1509), « le médiabilis » comme « support maniable et relativement facile d'accès pour de nombreux lecteurs » et « l'écriture-libelle » comme « prise de position [...] dans une situation de crise ».

Dans certains cas, la fiction, la versification, le recours à des allégories ou à des prosopopées, certains stylèmes (comme le « parler-roman » des libelles sentimentaux de Boitel de Gaubertin) ou certaines reprises textuelles fonctionnent comme des marqueurs littéraires dont on peut interroger l'effet et la destination. Pendant la campagne de promotion de la Compagnie des eaux de Paris en 1785, Mirabeau prend violemment à partie Beaumarchais et rédige une brochure, ingénieusement qualifiée de « mirabelle », dans laquelle il se plaît à pasticher le style du célèbre monologue de Figaro, comme le relève Virginie Yvernault. S'agit-il d'élargir la réception (écrite ou orale, si certains de ces imprimés sont tout ou partiellement criés par les rues) des libelles ? L'acculturation littéraire de l'écriture polémique a sans doute parfois permis, dans le cas des querelles scientifiques par exemple, de transformer des controverses, animées par des experts pour une communauté restreinte de spécialistes, en véritables « affaires<sup>22</sup> » sociales requérant l'intervention du pouvoir politique, comme le fait valoir ici Claudine Nédelec. Cet élargissement du public par la littérature<sup>23</sup> implique, dans la plupart des cas aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, non pas une vulgarisation, mais une mondianisation voire une galantisation<sup>24</sup> de débats confidentiels ou apparemment éloignés des intérêts du plus grand nombre. Il permet ainsi de gagner de nouveaux « segments » du lectorat et surtout de conquérir des « espaces mentaux » différents, pour reprendre les termes de Christophe Schuway. La fiction ne sollicite sans doute pas la même qualité d'attention ni le même intérêt cognitif qu'une gazette. Ainsi, dans le cas des nouvelles galantes, le médium fictionnel serait promu au rang de message politique. La propagande monarchique profiterait du « désintéressement » supposé de la fiction littéraire pour occuper insidieusement le temps de cerveau disponible des habitués du Parnasse galant. Mais la fiction n'est pas toujours soluble dans la communication. Quand elle résiste, elle crée au contraire une mythification du présent et invente une fable moralisée de l'actualité qui survivrait à la caducité de l'occasion qui lui a donné naissance.

22 Sur la notion d'« affaire » comme processus de publicisation de débats confidentiels ou techniques, voir L. Boltanski, É. Claverie, N. Offenstadt et S. Van Damme (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007.

23 Voir, sur un corpus de romans et de nouvelles, P. Mounier et H. Rabacy (dir.), *Stratégie d'élargissement du lectorat dans la fiction narrative (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2021.

24 Sur le processus de mondianisation, voir notamment Cl. Cazanave, *Le Dialogue à l'âge classique. Étude de la littérature dialogique en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, H. Champion, 2007. Sur le cas plus spécifique de la galantisation, voir *Littératures classiques*, n° 77 (« La galanterie des Anciens », dir. N. Grande et Cl. Nédelec), 2012.

S'il est difficile d'assigner les libelles à un genre littéraire ou de les constituer eux-mêmes en un genre de discours, ils n'en sont pas moins constamment pris dans une dynamique de réécriture tout au long de l'époque moderne. Les phénomènes d'intertextualité se multiplient, à plusieurs échelles, avec la reprise de lieux communs, de motifs et même de séquences textuelles, à travers différentes périodes, à l'occasion de diverses crises, dans des aires géolinguistiques distinctes. D'un événement à l'autre, les titres des libelles entretiennent une connivence polémique, ravivant une mémoire « spectrale » des conflits<sup>25</sup>. Souvent, « l'engrenage polémique » auquel ils participent peut se comprendre selon une chronologie plus large, quand les écrits fustigeant Concini sont plagiés dans les mazarinades, ou quand des libelles sont réunis après coup au sein de recueils éditoriaux ou factices, répondant alors à des logiques plus propres à l'économie de la librairie ou à la reprise commode de formes déjà expérimentées qu'à l'actualisation précise de débats politiques argumentés<sup>26</sup>. Laboratoire de la littérature, les libelles participent donc au renouvellement des pratiques littéraires et constituent de nouvelles polyanthées où les auteurs puisent, essaient et énergisent les mots qu'ils réemploieront dans d'autres contextes ou d'autres œuvres. Certains motifs des *Fables* de La Fontaine apparaissent comme des souvenirs, parfois diffus, de mazarinades, qui véhiculent des décennies durant des formules ou des images, tournant parfois au cliché, mais qui sont la trace d'une culture politique partagée<sup>27</sup>. Ainsi se forme, de polémique en polémique, tout au long de l'époque moderne, une contre-culture libellistique, et s'invente une paradoxale poétique du libelle, comme genre littéraire en voie d'autonomisation, dont Gabriel Naudé est l'un des plus fameux artisans. En relisant le *Mascurat*, Martial Martin montre que la théâtralisation des débats entre le libraire Saint-Ange et Mascurat est en réalité une mise à l'essai de tout libelle possible, la scène de performances polémiques virtuelles. Mieux qu'un « méta-libelle », le texte de Naudé se donne comme la matrice de tous les libelles et de leurs réceptions multiples selon les publics.

25 C. Callard, *Le Temps des fantômes. Spectralité de l'âge moderne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 2019, p. 251. Elle écrit, à propos des libelles anti-Concini de 1617 : « L'efficacité de la performance spectrale de Concini se lit également dans sa capacité à ressurgir » dans les libelles contre Mazarin.

26 Voir M. Bombart, « De Luynes à Mazarin, pamphlets réemployés : mémoire discursive ou économie éditoriale ? », dans M.-G. Lallemand et M. Speyer (dir.), *Usages du copier-coller aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : extraire, réemployer, recomposer*, Université de Caen Normandie, 2021, p. 199-214.

27 Selon K. Abiven dans un article qui analyse la réminiscence d'une chanson de la Fronde dans la fable « La Cour du Lion » : « Viralité des mazarinades chantées et écrites : tubes et/ou éléments de langage ? », dans A. Fouqué-Legros, M. Speyer et T. Gheeraert (dir.), *Les Recettes du succès. Stéréotypes compositionnels et littérarité au XVII<sup>e</sup> siècle*, *Fabula/Les colloques*, § 31, [fabula.org/colloques/document9080.php](http://fabula.org/colloques/document9080.php). Sur les rapports intertextuels entre les *Fables* et les mazarinades, voir R. Jasinski, *La Fontaine et le premier recueil des Fables*, Paris, Nizet, 1966, t. I, p. 92 et 314.

La question de la « performance » ou de la « performativité » des libelles est également au cœur des travaux de Kathrina LaPorta, qui renouvelle ainsi la lecture des effets de théâtralité ou d'oralité propres à beaucoup de ces écrits<sup>28</sup>. La dimension pragmatique (l'effet illocutoire) des libelles est une coordonnée indispensable à leur situation et à leur compréhension. La représentation d'une performance de discours polémiques au sein même des libelles, qui délèguent souvent la parole à des personnages de fiction (prosopopée de spectres, éloges paradoxaux, effet de ventriloquie<sup>29</sup>), permet en outre, quand le pouvoir est affermi et le discours monarchique verrouillé, de contourner des interdits historiques, voire de prendre à revers et de détourner les éléments de langage officiels. Pendant les guerres de Rohan, les catholiques zélés instrumentalisent des prosopopées attribuées à des revenants du XVI<sup>e</sup> siècle, comme Calvin ou le duc de Mayenne. Ils enfreignent ainsi le devoir d'« oubliance » prescrit par l'édit de Nantes et imposent leur interprétation religieuse des conflits, en contradiction avec le discours politique de la monarchie, comme le montre Alexandre Goderniaux.

De ce point de vue, les moyens littéraires auxquels ont recours les catholiques zélés et les plus « fermes » parmi les protestants concourent à une même finalité : « la fiction d'énonciation est donc plus qu'une rhétorique : c'est un passage à la limite du discours politique<sup>30</sup> ». Mais la performance, entendue de façon plus large comme « *a showing of a doing* » selon l'expression de Richard Schechner<sup>31</sup>, produit, derrière son éclat spectaculaire, de subtils effets de sape et de distanciation critique. Kathrina LaPorta propose de lire, dans un libelle en forme de dialogue dramatique, *L'Alcoran de Louis XIV* (1695), la destruction burlesque de la prétention à la performativité du discours royal lui-même au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Prendre en compte la porosité entre les écritures d'intervention et les belles-lettres permet de mieux étalonner le regard sur des œuvres devenues « classiques<sup>32</sup> », de plonger dans un bain polémique certains textes canoniques, de restituer l'énergie rhétorique qui animait en leur temps des écrits désormais entrés au patrimoine. À l'inverse, la mise en évidence de l'inscription référentielle et de la visée polémique de certaines œuvres rapidement tombées

28 Voir sa contribution dans le présent volume et également : *Performative Polemic: Anti-Absolutist Pamphlets and Their Readers in Late Seventeenth-Century France*, Newark, University of Delaware Press, 2021.

29 Voir les travaux de J.-Ph. Beaulieu sur la ventriloquie féminine dans les libelles : « La voix de la maréchale d'Ancre. Effets de ventriloquie dans quelques pamphlets de 1617 », dans D. Martens (dir.), *La Pseudonymie dans la littérature française*, Rennes, PUR, 2017, p. 229-244 ; « “Je la fay parler à ma mode”. Réflexions sur la ventriloquie au féminin dans la production pamphlétaire (1575-1652) », dans D. Desrosiers (dir.), *Ventriloquie. Quand on fait parler les femmes (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Hermann, 2020, p. 119-134.

30 J.-R. Fanlo, « Polémique politique et genres littéraires dans les *Écrits politiques* d'Agrippa d'Aubigné », *Cahiers du GADGES*, n° 6, 2008, p. 138.

31 R. Schechner, *Performance Studies, an Introduction*, Londres, Routledge, 2002.

32 Voir *Littératures classiques*, n° 19 (« Qu'est-ce qu'un classique ? », dir. A. Viala), 1993.

dans l'oubli peut paradoxalement leur redonner un intérêt proprement littéraire. Il s'agit dès lors de désenclaver le territoire de la littérature moderne, pour baliser différemment ses frontières à partir de ce qui apparaît parfois trop simplement comme ses marges<sup>33</sup>.

Karine Abiven  
*Sorbonne Université*

Delphine Amstutz  
*Sorbonne Université*

Alexandre Goderniaux  
*Universités de Neuchâtel et de Lille*

Adrienne Petit  
*Université de Lille*

33 H. Carrier, *Les Muses guerrières, op. cit.*, p. 17 : « Les soubresauts politiques ont alors fortement infléchi, et souvent même déterminé, la production littéraire, depuis l'infralittérature des rimailleurs d'occasion jusqu'aux œuvres de qualité où se sont exprimés des talents originaux ».